

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Mouila : une jeune femme se donne la mort par pendaison

FN
Mouila/Gabon

BIENVENUE Moukanda, Gabonaise de 39 ans, s'est donnée la mort par pendaison. À l'origine de cet acte désespéré, une présumée dépression nerveuse consécutive à la disparition tragique de son nouveau-né, il y a quelques semaines, par la faute d'un tiers personne précise-t-on. Et également parce qu'elle serait devenue la risée de ses collègues à Olam Palm, pour avoir déposé sa démission de la société.

Les faits se sont produits le 6 décembre dernier en milieu de matinée à Dikongo 1, un quartier du 2e arrondissement de la commune de Mouila. Selon les éléments de l'enquête préliminaire, Bienvenue Moukanda vivait en concubinage avec Abdoulaye Bafjaga, un ressortissant malien. À la charge de la Gabonaise, trois fillettes dont deux issues d'une précédente relation, l'autre la fille de sa grande sœur. Le matin, après le petit déjeuner, son compagnon la laisse à la maison, sans que cette dernière manifeste un

quelconque souci. Contre toute attente, en l'absence de son concubin, Bienvenue Moukanda aurait noué un pagne sur un support au salon, avant de se donner la mort. Ce sont les enfants qui auraient, dans

un premier temps, alerté le voisinage de la situation. Mais celui-ci s'est tout simplement contenté de regarder à travers les ouvertures ce qui se passait à l'intérieur de la maison. C'est en regagnant plus tard le

domicile familial qu'Abdoulaye Bafjaga découvre le drame. Sa dernière tentative pour la sauver est demeurée vaine, d'autant plus que la femme avait déjà rendu l'âme. Le procureur de la Ré-

publique et les Forces de sécurité et de défense, informés de la situation n'ont fait que constater le décès. Tout comme le médecin légiste commis à la tâche qui a aussitôt conclu à une mort par pendaison.



Photo : Felicien Ndongo

La scène du suicide.



UNE VISION POUR VOTRE CONFORT

AVIS DE SOLlicitATION A MANIFESTATION D'INTERÊT

**SELECTION DES STRUCTURES POUR L'EXPLOITATION
DES BOX COMMERCIAUX SITES DANS LA RESIDENCE LES BOUGAINVILLIERS
SISE A AVORBAM**

INFORMATIONS GENERALES

Pays :	GABON
Date de publication :	10 Décembre 2021
Date limite de dépôt du dossier (heure locale) :	24 DECEMBRE 2021 - 12:00
Propriétaire :	AVORBAM INVESTISSEMENTS
Commanditaire :	AVORBAM INVESTISSEMENTS

CONTEXTE

Avorbam Investissements (AI), filiale à 100% de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) du Gabon, soucieuse d'offrir aux résidents des Bougainvilliers, un cadre de vie plus intégré, moderne et convivial, a entrepris de construire à l'intérieur de la résidence, six(6) box commerciaux. Ces bâtiments dont les caractéristiques sont détaillées ci-après, sont destinés à accueillir différents types de commerce dont les activités ont été préalablement identifiées. Pour ce faire, AI recherche des structures spécialisées dans la gestion de ces types d'activités et qui souhaitent exploiter à leur compte nos installations sur la base d'une convention qui sera signée entre les deux parties.

Caractéristiques des installations :

- Une (01) salle polyvalente de 190m² d'une capacité de 100 places assises pouvant abriter tout type de cérémonies;
- Un (01) salon de thé de 130 m² ;
- Une (01) officine de Pharmacie de 109 m²;
- Un (01) pressing de 50 m² ;
- Une (01) salle de Sport de 45 m² ;
- Une épicerie de 47 m² ;

Les structures intéressées peuvent obtenir les informations complémentaires par courrier électronique à : appelsdoffres@cdc-gabon.ga.

Les équipes techniques de Avorbam Investissements présentes sur le site se tiennent disponibles pour organiser les visites des locaux proposés du Lundi au Vendredi, de 08H00 à 16H00.

Les plis anonymes qui ne devront comporter que la mention « **SELECTION DES STRUCTURES POUR L'EXPLOITATION DES BOX COMMERCIAUX SITES DANS LA RESIDENCE LES BOUGAINVILLIERS** » sur une enveloppe A3, seront déposés auprès du Secrétariat Général de la CDC, sis au 2^{ème} étage de l'immeuble Orchidia à l'Avenue de Cointet, au plus tard le 24 Décembre 2021 à 12h00. Le soumissionnaire présentera sa candidature pour l'activité concernée sous pli fermé, dans deux enveloppes portant chacune la mention « **Documents Administratifs** » et « **Proposition Financière** ».

Libreville, le 08 décembre 2021



AVORBAM INVESTISSEMENTS SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CAPITAL DE 500 000 000 DE FRANCS CFA - N° RCCM LIBREVILLE 2015B17018 N° NIF 738193C
SIEGE SOCIAL : RUE JEAN NDEDE - IMMEUBLE ORCHIDIA, 2^{ème} ETAGE. B.P. 8820 LIBREVILLE GABON